



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 003, Juin 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « *AKIRI* » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

1. **Diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et problématique de l'accès à l'internet mobile dans le département de Korhogo**
KONE Kapiéfolo Julien 1-16
2. **Impact des déchets ménagers et miniers sur l'environnement et sur la sante de la population de la sous-préfecture de M'bengue (Côte d'Ivoire)**
KONE Kagbagnan, KONE Kapiéfolo Julien & COULIBALY Moussa 17-35
3. **Étude géographique des parcs autos dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Firmain Kouakou N'GUESSAN..... 36-46
4. **Les activités artisanales et leurs conséquences sur l'environnement : une étude de cas à Yopougon nord-est (Abidjan-Côte d'Ivoire)**
KOUADIO Konan Célestin, KONAN Amani Fulgence & BAMBA Mamadou 47-60
5. **Health risk linked to the use of pesticides in The sub-prefecture of bazra-natis (ivory coast)**
TAPE Bi Sehi Antoine.....61-78
6. **La situation de la sédentarisation des pasteurs peuls en Côte d'Ivoire : cas du département de Ferkessédougou**
YOMAN N'Goh Koffi Michael 79-98
7. **La réserve de Lamto (Côte d'Ivoire) : une aire protégée en proie à des activités anthropiques illicites**
Ahou Suzanne N'GORAN & N'Guessan Simon ANDON..... 99-114
8. **Etalement urbain et développement des friches dans la ville de Bondoukou**
KONAN Kouakou Attien Jean-Michel & KOSSONOU Yaoua Phoébé..... 115-131

Histoire

9. **L'agriculture au Songhay et dans les sociétés littorales ouest-africaines aux XV^e-XVI^e siècles**
Amon Guy Serge ATCHIE..... 132-147
10. **Les mécanismes de gestion des conflits dans la société traditionnelle yaouré (XVIII^e-XX^e siècles)**
N'Founoum Parfait Sidoine KOUAME..... 148-160
11. **Jeunes et partis politiques en Côte d'Ivoire : entre prise de conscience et instrumentalisation (1990-2020)**
Hyacinthe Digbeugby BLEY 161-177

12. Les artisans de l'avènement d'Ibn Yasin au Sahara occidental	
Issouf OUATTARA.....	178-189
13. Tombouctou dans la rébellion du Balama es-sadeq : un activisme contestataire au Songhoy (XVI^e siècle)	
Jean Charles DÉDÉ.....	190-206
14. Patrimoine culturel ivoirien dans la consolidation de l'identité nationale 1893-2018	
OUATTARA Brahim.....	207-222
Sociologie et anthropologie	
15. Gouvernance communale et gestion du personnel des mairies : cas de la mairie de Cocody	
KOUADJO Koffi Stéphane.....	223-237
Droit	
16. Droits de la femme en Côte d'Ivoire : de l'égalité des sexes en réalisation	
Samuelle Bernice EBA.....	238-257
COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS	
Sciences du langage et de la communication	
17. Impacts communicationnels des ellipses dans les réseaux sociaux sur les résultats scolaires en Côte d'Ivoire	
N'golo Koné SIONGO & Monvaly Badara TOURE.....	258-279
18. Les représentations sociales de la maternité des adolescentes au Burkina Faso	
Aïcha Tamboura-Diawara	280-293
19. Incommunication et taux de divortialité élevé en Côte d'Ivoire : une incidence sociale	
Antoine KOUAKOU & Kan Samuel KOUAKOU.....	294-309
20. Financement non public des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire : états et enjeux	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET	310-327
LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS	
Anglais	
21. English lexical collocations: a challenge for Malian EFL learners	
Sekou SISSOKO.....	328-345
Lettres Modernes	
22. L'épicurisme dans Sylves de Jean-Joseph Rabearivelod'Alain Mabanckou	
Gohi Jonas TA BI.....	346-360

La situation de la sédentarisation des pasteurs peuls en Côte d'Ivoire : cas du département de Ferkessédougou

YOMAN N'Goh Koffi Michael

Maître-Assistant

(LABO URED)

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Email: yace.yoman@gmail.com

Résumé

La sédentarisation des éleveurs peuls en Côte d'Ivoire est une politique volontariste des autorités qui avait pour but de mettre fin aux conflits entre agriculteurs et éleveurs provoqués par les dégâts de cultures des paysans senoufo et également de constituer un stock local de bovins. Un demi-siècle après, les conflits entre agriculteurs et éleveurs demeurent dans le nord du pays et s'étendent à d'autres zones. Cette contribution analyse la situation de sédentarisation des éleveurs peuls dans le nord la Côte d'Ivoire. Des enquêtes qualitatives et quantitatives ont été réalisées suivies d'observations sur 7 ans sur les cas de 19 petits barrages pastoraux, auprès des paysans senoufo, des bouviers et des éleveurs peuls dans le département de Ferkessédougou. Il en ressort que la mise en commun des communautés aux représentations différentes de l'espace et de l'élevage crée régulièrement des tensions entre elles. Aussi, la succession de plusieurs projets de développement agricoles dans ce même espace, l'adoption de la culture attelée par les agriculteurs, la thésaurisation des revenus agricoles dans l'élevage de bovins et la pression foncière créent de nouveaux conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la zone d'étude. La réduction des aires de pâturage pousse les pasteurs peuls vers la zone préforestière du pays.

Mots-clés : sédentarisation, conflits, agriculteurs, éleveurs, barrages pastoraux, bovins, Ferkessédougou

Summary

The sedentarization of Fulani herders in Côte d'Ivoire is a proactive policy of the authorities which aimed to put an end to the conflicts between farmers and herders caused by crop damage by Senoufo peasants and also to build up a local stock of cattle. Half a century later, conflicts between farmers and herders remain in the north of the country and spread to other areas. This contribution analyzes the settlement of Fulani herders in northern Côte d'Ivoire. Qualitative and quantitative surveys were carried out followed by observations over 7 years on the cases of 19 small pastoral dams, among Senoufo peasants, herdsmen and Fulani herders in the department of Ferkessédougou. It appears that the pooling of communities with different representations of space and livestock breeding regularly creates tensions between them. Also, the succession of several agricultural development projects in this same area, the adoption of animal traction by farmers, the hoarding of agricultural income in cattle breeding and land pressure create new conflicts between farmers and breeders in the study area. The reduction in grazing areas pushes Fulani herders towards the country's pre-forest zone.

Keywords: sedentarization policy, farmer-herder conflicts, pastoral dams, cattle, Ferkessédougou

Introduction

Les contacts entre les pasteurs sahéliens et zones soudaniennes de savane existaient avant la période précoloniale (E. Bernus et al, 1973 : 115 ; P. Bernadet, 1994 : 239). Des pistes établies pendant les périodes de transhumance sont empruntées chaque année du Sahel vers le sud. En Côte d'Ivoire, les contacts se sont intensifiés avec la colonisation et l'indépendance grâce aux différentes campagnes de lutte contre la trypanosomiase rendant ainsi propice la zone de savane du pays propice à l'élevage de bovins (T Le Guen, 2004 : 229). Si les arrivées de bovins dans le nord de la Côte d'Ivoire étaient raisonnables jusqu'au début des années 1960, les dures sècheresses qui ont touché les pays sahéliens en 1964 et celles des années 1970 vont provoquer des arrivées massives des éleveurs peuls dans le nord du pays. Cette arrivée massive a occasionné de nombreux de cultures et engendré des conflits violents entre agriculteurs senoufo et éleveurs peuls dans le nord de la Côte d'Ivoire (Y. Diallo, 1995 : 10). Pour mettre fin à ces conflits et sédentariser les pasteurs peuls en Côte d'Ivoire, un vaste programme a été instituer. Si des objectifs politiques se cachaient derrière le programme de sédentarisation de pasteurs sahéliens en Côte d'Ivoire (C. Aubertin, 1983 : 25), des objectifs socio-économiques étaient brandis, c'est-à-dire mettre fin aux conflits entre agriculteurs et éleveurs, intégrer l'agriculture l'élevage à travers l'adoption de la culture attelée et constituer un stock local de bovins en vue de réduire la dépendance du pays des importations de bovins originaires des pays sahéliens (N. K. M. Yoman, 2016 : 94). Ainsi, plusieurs équipements et infrastructures agropastoraux ont été édifiés dans le nord de la Côte d'Ivoire. Ce sont entre autres, des petits barrages pastoraux, des pistes et des couloirs de transhumance, des bains détiqeurs, des aires de fourrages de *panicum*... La SODEPRA (Société pour le Développement des Productions Animales) structure étatique a même été créée pour promouvoir le développement de l'élevage (Y. Diallo, 1995 : 3). Dans le département de Ferkessédougou, 20 petits barrages pastoraux y ont été édifiés pour l'abreuvement des troupeaux à partir de 1974.

En plus de ces aménagements pour l'accueil et la sédentarisation des peuls et leurs troupeaux plusieurs autres programmes de développement agricole se sont succédés et continuent de voir le jour dans le département de Ferkessédougou (C. Aubertin, 1983 : 38 ; Y. Diallo, 1995 : 3 ; Le Guen, 2004 : 13). En 1994, c'est-à-dire 24 ans après sa création, la SODEPRA, structure d'encadrement de l'élevage est dissoute à la suite des programmes d'ajustement structurel. Aussi, avec la pression foncière, l'augmentation numérique du cheptel bovin grâce à l'investissement des autochtones senoufo dans cette activité et l'adoption de la culture

attelée par ces derniers, la question d'intégration des pasteurs peuls dans le département de Ferkessédougou et leur acceptation demeure d'actualité. En effet, dans la précipitation, Senoufo et Peuls, deux communautés aux représentations différentes de l'espace et de l'élevage ont été mises ensemble. Cette situation pose aujourd'hui le problème de sécurité entre les populations hôtes et celles accueillies dans les espaces ruraux africains plus particulièrement en Côte d'Ivoire. Quelle est la représentation de l'espace chez les senoufo et les peuls ? Quelle est la représentation de l'élevage chez ces deux communautés ?

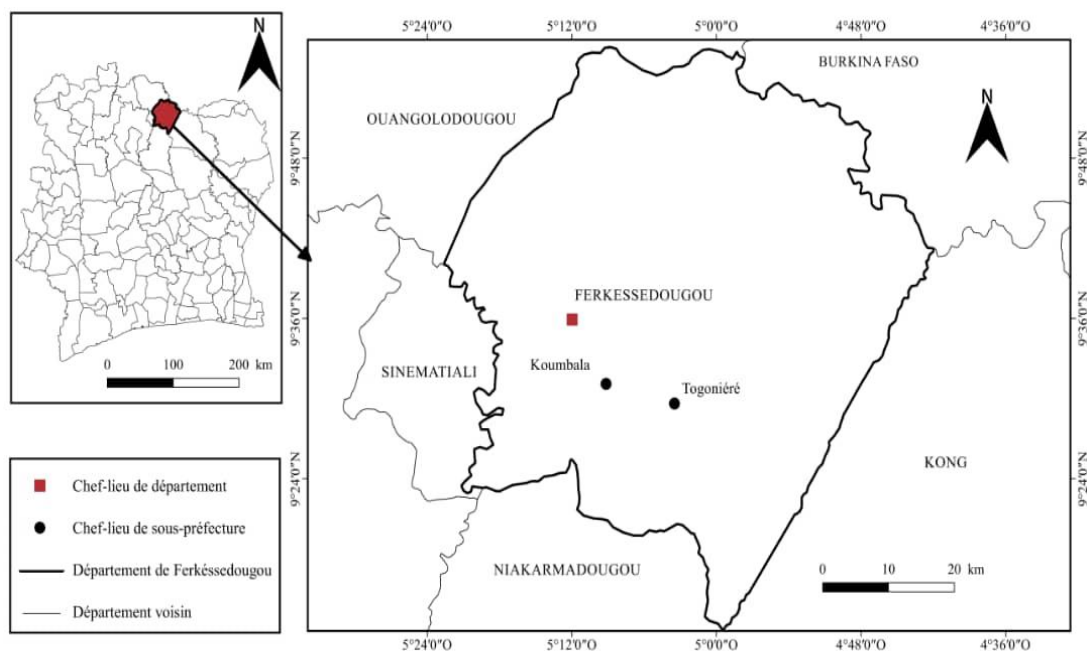
Enfin, comment le projet de sédentarisation des éleveurs peuls dans le nord de la Côte d'Ivoire tel que conçu crée régulièrement des tensions entre agriculteurs senoufo et éleveurs peuls dans le département de Ferkessédougou ? Initialement, la sédentarisation des pasteurs peuls qui était censée mettre fin aux conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le nord de la Côte d'Ivoire demeure et les rixes entre agriculteurs et éleveurs dans cet espace sont quotidiennes au point où les zones autres fois épargnées de la présence des pasteurs peuls notamment le centre de la Côte d'Ivoire, zone préforestière sont de plus en plus confrontées aux violences entre agriculteurs et éleveurs. Cette contribution vise à montrer les limites de la politique de sédentarisation des éleveurs peuls en Côte d'Ivoire à travers l'exemple du département de Ferkessédougou. Même si leur construction se situe dans un contexte de crise climatique et de tensions sociales (S. Coulibaly, 1974 : 415, C. Aubertin, 1983 : 45), il faut également le comprendre dans un volet de gestion des terroirs au nord du pays. Programme certes très ambitieux, mais dont les résultats restent mitigés.

1. Méthodologie

1.1. Présentation de la zone d'étude

Le département de Ferkessédougou (9°37'154 de latitude nord et 5°5' ouest) est situé au nord de la Côte d'Ivoire (carte 1). Appartenant à la vaste zone des savanes soudaniennes, cet espace est frontalier de deux pays sahéliens voisins de la Côte d'Ivoire : le Mali et le Burkina Faso.

Carte 1 : Localisation du département de Ferkessedougou

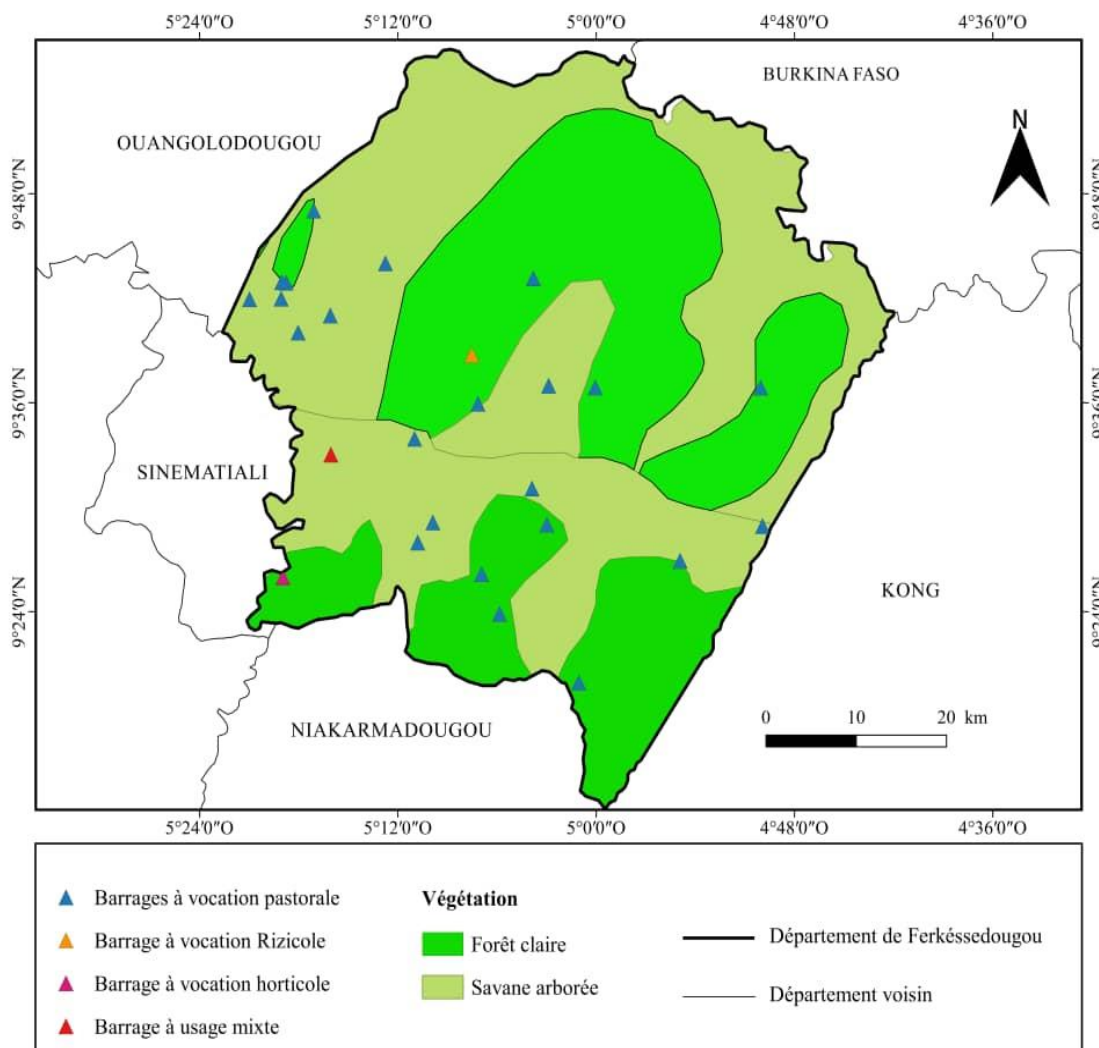


Source: BNETD, 2014

Conception et réalisation: N.K.M. YOMAN, 2023

De par sa position, c'est une zone de transhumance du bétail originaire de ces deux pays ce qui permis au département de bénéficier de plusieurs aménagements agropastoraux en 1970 notamment, 20 petits barrages pastoraux, 03 barrages hydroagricoles (carte 2), des pistes ou couloirs de transhumances, un bloc fourrager, un bloc sanitaire et un bain détiqueur et enfin la promotion de l'adoption de la culture attelée et de l'élevage de bovins villageois. En effet, en plus des aménagements pastoraux et agropastoraux, les déterminants à la fois naturels et humains ont aidé le département à bénéficier du projet « taurin villageois », lancé en direction des paysans propriétaires du bétail et complété par la suite de « l'opération zébu » visant à fixer les éleveurs peuls (Y. Diallo, 1995 : 3).

Carte 2 : Végétation et types de barrage dans le département de Ferkessedougou



Source: BNETD, 2014

Conception et réalisation: N.K.M. YOMAN, 2023

1.2. L'approche par triangulation

Cette étude, pour aboutir aux résultats obtenus a eu besoin des données qualitatives et quantitatives. Ainsi, la méthode par triangulation a été utilisée. Elle consiste à mettre en œuvre plusieurs démarches en vue de collecter les données pour l'étude du comportement humain. Cette approche par des méthodes multiples tente ainsi de comprendre la complexité des problématiques en les étudiant de plus d'un point (S. D. Yana, 1993 : 1). Nous avons donc opté pour la triangulation des outils de cueillette qui consiste à faire usage de plus d'un outil c'est-à-dire utiliser des entretiens, des observations de terrain et l'analyse des documents. Encore appelée la triangulation des données (ou des méthodes), cette méthode consiste à mettre en place des dispositifs de recherche qui combinent deux ou plusieurs modes de

collecte de données dans une perspective de recherche de complémentarité, de corroboration. Les modes de collecte de données combinés sont le plus fréquemment l'entretien individuel associé à l'observation de terrain. On retrouve aussi le focus group combiné à l'entretien individuel ou l'analyse documentaire qui suit l'entretien individuel ou de groupe (H. P. Sawadogo, 2020 : np). Ainsi, pour l'analyse de la sédentarisation des pasteurs peuls en Côte d'Ivoire, plusieurs approches ont été utilisées à savoir la recherche documentaire, la collecte des données qualitatives et quantitatives.

La revue documentaire

Cette étape a consisté à la synthèse des écrits et des informations disponibles sur le sujet de recherche. En plus des données secondaires disponibles dans les archives de la SODEPRA de plusieurs autres documents en rapport avec les sociétés pastorales et le peuple senoufo ont été consultés pour mieux comprendre la situation de départ. En effet, bien que les statistiques qui existent permettent de comprendre les efforts consentis, la prise en compte de la sociologie, de l'histoire et de la culture des communautés "mises ensemble" par des décisions d'ordre politiques rend le résultat de cette politique ambitieuse mitigée. La fouille de la documentation à notre disposition permet de mieux analyser cette situation.

L'approche qualitative

Selon H. P. Sawadogo (2020 : np), l'approche qualitative permet d'explorer les émotions, les sentiments ainsi que l'expérience personnelle des individus concernés, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des interactions entre les sujets et partant du fonctionnement des sociétés. La recherche qualitative est particulièrement appropriée lorsque les phénomènes sociaux observés sont difficiles à mesurer. On ne peut pas mesurer des perceptions ni des stratégies, mais on peut plutôt chercher à comprendre et à saisir leur sens. L'approche qualitative est ainsi une démarche qui vise la compréhension d'un phénomène en tenant compte du contexte et de l'environnement culturel vécu par les individus concernés par l'étude. De prime abord, il faut souligner que la recherche qualitative englobe toutes les formes de recherche sur le terrain qui s'intéressent aux discours et aux récits de vie. En effet, l'une des particularités de la recherche qualitative est qu'elle étudie les phénomènes sociaux dans le milieu social où il s'observe plutôt que dans des situations artificielles ou expérimentales. Ici, nous nous intéressons aux relations entre des communautés mises ensemble en privilégiant les aspects économiques, politiques et géographiques sans tenir compte de leurs rapports avec l'espace qui parfois sont opposés.

Cette contribution est une étude de cas qui s'est concentrée sur des entretiens semi-directifs et libre de groupe et individuels dans les villages du département de Ferkessédougou et dans la ville elle-même. Elle a été complétée par des observations directes en 2014, 2015 et en novembre 2021. En vue d'actualiser les informations obtenues en les deux premières années. Dans les villages, les entretiens ont eu lieu avec les chefs de villages et de terre, des focus group avec les jeunes, les femmes et des enfants. Les principales questions tournaient autour de leur vie quotidienne, les activités champêtres, les rapports avec les peuls résidents dans les terroirs villageois et les transhumants, les dégâts de cultures, les causes selon eux (les senoufo) et ce qu'ils pensaient des peuls notamment leur mode de vie. Dans la ville, les entretiens ont eu lieu avec les autorités administratives, les responsables chargés de l'élevage et les enseignants surtout quand dans les échanges le retrait précoce des enfant peuls a été mentionné. Quant aux peuls, les entretiens ont eu lieu dans le campement avec les familles et sur les points d'eau avec les bouviers (individuels et rarement à deux). Les échanges portaient essentiellement sur les rapports avec leurs tuteurs senoufo, l'administration, les dégâts de cultures, les violences vis-à-vis des animaux la scolarisation de leurs enfants et les documents admiratifs dont ils disposaient et leurs rapports avec les forces de l'ordre. Le tableau 1 donne les détails des entretiens dans le département de Ferkessédougou.

Tableau 1 : Les entretiens effectués dans le département de Ferkessédougou

Échelle	Responsables administratifs et gouvernementaux	Non gouvernementaux	Total
Ville	-Sous-préfet central -Responsable du Ministère de l'agriculture -Responsable de Ministère de la production animale -Instituteurs -Commandant de brigade	-Président de l'association des éleveurs -Responsables des sociétés cotonnières SECO et COIC	12
Villages	-Instituteurs -Chefs de villages	-Chefs de terres -Responsables des comités de gestion des petits barrages -Présidents de jeunes	37
Campements	-	-Chefs de campement	07
Total		-	56

Source : Enquêtes personnelles, 2015, 2015 et 2021

L'approche quantitative

Elle a porté essentiellement sur les superficies cultivées, les productions agricoles, l'effectif d'animaux par troupeau, le nombre de bouviers par troupeau, l'âge du berger, le nombre de conflits liés aux dégâts de cultures, le nombre d'animaux blessés ou tués, les droits d'accès aux différents points d'eau et enfin le nombre et l'effectif des troupeaux villageois. Cet aspect

a permis d'avoir des données quantifiables à travers un questionnaire adressé aux enquêtés. Au total, 19 localités ont été enquêtées en 2014 et 2015 et 12 d'entre elles à nouveau visité en 2021. Des personnes ciblées ont été choisis dans les villages enquêtés et des campement peuls (le chef de campement, quand ce dernier été présent ou à défaut, l'homme le plus âgé). Sur les points d'eau, le bouvier était directement interrogé. Au total, 48 senoufo et 21 peuls ont été enquêtées selon leur disponibilité vue le passage unique effectué dans les villages, les campements et les points d'eau en 2021 pour compléter les informations en possession depuis 2015.

Les observations de terrain

Les observations de terrain ont mis l'accent sur les pratiques culturelles, la disposition des cultures et des champs, les récoltes et les modes de conservation de la production en pays senoufo. Auprès des pasteurs, la disposition des campements, le patrimoine animalier, leur mode de conduite et l'usage des ressources pastorales ont été observés. Enfin, sur les points d'eau, nous y avons passé des journées entières pour mieux observer leur mise en valeur et l'arrivée des bovins pendant la saison sèche. Pour se faire des séjours de deux semaines à un mois ont été effectués en 2014 et 2015 et un séjour de deux semaines en novembre 2021 dans le département de Ferkessédougou. Cette observation participative a été à la fois visuelle et auditive à travers des enregistrements en vue d'une transcription.

1.3. Le traitement des données

Les données recueillis à l'issue des enquêtes, les données recueillies pour la plupart en langue malinké ont été transcrites nom seulement par thématiques, mais aussi par catégorie d'enquêtés et analysées. Les coordonnées GPS relevées sur les points d'eau ont permis de confirmer certaines informations contenues dans les archives de la SODEPRA relative à la position des ouvrages et de positionner des barrages existants mais pas géoréférencés. Le logiciel Qgis.2.18 a été utilisé pour la représentation cartographiques des informations collectées.

2. Résultats et discussion

2.1. Senoufo et peuls, deux communautés aux représentations différentes de l'espace

2.1.1. La terre comme objet de production agricole

En Côte d'Ivoire, les senoufos sont connus comme un peuple qui a une économie basée sur l'agriculture. Le senoufo est agriculteur de tradition et cette tradition agricole se manifeste par

l'ardeur au travail et un lien étroit qu'il a avec la terre et la 'daba'. Depuis la colonisation, il (le Senoufo) est décrit comme un peuple qui consacre du temps et de l'énergie considérable au travail agricole. Ce sont des agriculteurs 'nés' et sont connus pour leur ardeur au travail (D. K. M'brah, 2014 : 145). Cette tradition d'agriculteur est à l'origine de la représentation que se fait ce peuple de l'espace comme objet de production agricole. Les différents séjours en pays *Niarafolo* et *Pallaka* nous ont permis de constater certains aspects de l'organisation et des soins apportés aux travaux agricoles comme se réjouissait Binger à la vue de l'aspect bien soigné et parfaitement ordonné des champs d'igname : « *une succession des cultures sans interruption et remarquables par le soin qu'on y a mis* » (M. Lemaire, 2005 : 74). Ainsi, généralement, le terroir est partagé comme suite : village – champ de brousse – jachère – bois sacré ou forêt sacrée (pour les rites initiatiques au *Porro*) – la réserve foncière et basfonds (destinés à la chasse et à la cueillette). Cette organisation traditionnelle du terroir est en pleine modification avec la pression foncière, le développement des cultures de rentes et la croissance démographique. En effet, les durées des jachères tendent à réduire (moins de 5 ans) ou disparaître, les réserves foncières ont disparus et les bas-fonds désormais exploités toute l'année. Ainsi, dans l'organisation de l'espace chez les senoufo, aucune partie n'est réservée partiellement ou exclusivement à l'élevage. Le senoufo s'attendant à tirer le maximum de récolte de ses terres parfois pauvres et épuisées de ces longues années de culture sans interruption (S. Coulibaly, 1974 : 118). Cette ardeur pour le travail agricole fait reléguer au second plan les autres activités économiques notamment l'élevage.

2.1.2. L'espace : source principale d'alimentation pour le bétail chez les peuls

Les peuls ont une représentation opposée de l'espace à celle des senoufo. Pour des éleveurs que sont les peuls, la survie de leurs troupeaux de bovin dépend de la disponibilité de l'eau et du pâturage, c'est-à-dire les ressources fourragères qui englobent non seulement les zones herbacées, les pâturages aériens (arbres et arbustes), mais aussi les champs qui après les récoltes fournissent sous forme de résidus, une part non négligeable de l'alimentation du bétail (D. Kintz, 1982 : 214). Cette représentation de l'espace est matérialisée par l'organisation des campements peuls visités dans le département de Ferkessédougou. Généralement de formes concentriques, ces campements sont entourés de champs de mil, de sorgho et/ou de maïs. Les surfaces de ces champs vont de quelques dizaines d'ares à un hectare au maximum et très rarement plus. Sur les terres incultes des surfaces aussi réduites, le parc à bétail y est organisé de façon rotative en vue de sa fertilisation par les déjections des animaux. Ainsi, pour les peuls qui sont sédentarisés dans le département, les animaux font des

mouvements quotidiens d'un à deux dizaines de kilomètres. Ils effectuent toute l'année des vas et viens dans l'espace en tenant compte de la variation et de la disparité spatio-temporelle des ressources et la complémentarité des espaces. Cette gestion de l'espace exige une disponibilité en terre non cultivée pour une meilleure alimentation des bovins. Le système pastoral est demandeur d'espace pour l'alimentation des bovins. Pourtant cette pratique est considérée comme archaïque et peu valorisante de l'espace par leurs tuteurs senoufo. L'activité agricole est reléguée au second plan chez les peuls car ils tirent pratiquement toutes leurs ressources financières de l'élevage et de ses produits dérivés notamment le lait (G. Korbéogo, 2016 : np) vendu par les femmes dans les villages, en ville et sur les "barrages" des Forces de l'Ordre. Dans un contexte de raréfaction des terres et de pression foncière accrue, il est donc évident que la représentation de l'espace par les peuls (éleveurs) qui s'oppose à celle des senoufo (agriculteurs par excellence) cause des problèmes de gestion et d'accès aux ressources foncières et fourragères. Ressources dont l'usage et la représentation diffèrent selon ces deux communautés.

2.2. L'élevage et sa représentation chez le senoufo et le peul

2.2.1. Représentation de l'élevage chez le senoufo

Contrairement à l'agriculture, le senoufo n'a pas une tradition pastorale. L'élevage traditionnel en pays senoufo est dominé par les ovins, les caprins, les porcins (chez les animistes) et de la volaille. L'élevage de bovins étant quasiment absent ou très faible (D. K. M'Brah, : 151). En effet, dans le passé, à l'arrivée des *Longo* qui disposaient de bovins chez les *Niarafolo*, ils ont été installés à Koumbala en pays *Pallaka*. Car les *Niarafolo* qui avaient de vastes champs voulaient les protéger d'éventuels dégâts. Dans les villages senoufo, les animaux sont livrés à eux-mêmes et quand ils sont parfois cantonnés dans des enclos spéciaux ou attachés (cas des bovins), c'est pour éviter qu'ils ne causent de dégâts aux cultures. Ainsi, ce manque d'intérêt du senoufo pour l'élevage fait qu'il n'existe pas dans le terroir de pâturages bien définis, toute liberté est laissée aux animaux domestiques de pâturer aux alentours ou non loin du village. Les seuls contacts dans le passé avec les communautés de pasteurs étaient pendant les périodes de transhumance et le bovin était considéré comme bien de prestige. Cependant, chez les Senoufo, certains animaux ont un intérêt religieux : les poules. Ces animaux entrent dans la plupart des sacrifices.

Cette position qui fait de l'élevage une activité subordonnée tire en partie son explication du fait que la viande consommée venait du gibier. Il fallait l'arrivée d'un étranger ou un sacrifice

rituel pour qu'on immole un animal domestique. Aussi, l'argument justificatif est le non usage des animaux pour les travaux champêtres jusqu'à une date récente.

L'intérêt du senoufo pour le bovin est très récent et commence à partir des années 1970 avec l'introduction de la culture attelée et la politique de développement de l'élevage dans le nord de la Côte d'Ivoire sous l'impulsion de l'ex-SODEPRA. La représentation du "bœuf" comme bien de prestige aux dépens de toute utilisation commerciale est confirmée par la possession de troupeaux par les senoufo qui ne pratiquent pas l'élevage et confient la garde aux bouviers peuls salariés ou à leurs enfants. Ces animaux possédés par cette communauté sont le signe "flatteur" de sa fortune. Ils ne sont pas objets de commerce et croissent tant bien que mal.

Les prélèvements sont faits dans le troupeau en cas de cérémonies (mariages, baptêmes ou funérailles). Les ventes n'y sont observées qu'en cas de nécessité accrues. Ainsi dans le département de Ferkessédougou, les bovins représentent une thésaurisation des gains monétaires issus de la vente des produits agricoles.

Cette représentation de l'élevage par le senoufo provoque une ambiguïté dans la définition du mot "éleveur". Pour les responsables des associations des éleveurs, l'éleveur est celui qui tire toute sa subsistance des produits et dérivées de l'élevage et le pratique comme activité professionnelle à ne pas confondre avec un "propriétaire d'animaux" c'est-à-dire une personne disposant des bêtes et du bétail mais qui exerce une autre activité notamment les agriculteurs ou les commerçants et fonctionnaires qui investissent dans l'élevage. Le tableau 2 met en évidence les bovins détenus par les paysans senoufos enquêtés.

Tableau 2 : effectifs de bovins détenus par les paysans senoufo enquêtés en 2021

Nombre de bovins	1 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	50 et Plus	Total
Effectif	11	5	0	1	0	2	19
Proportion (%)	57,89%	26,36%	0	5,26%	0	10,49%	100%

Source : Enquêtes auteurs, 2014 et 2015

Le tableau 3 montre que 19 des 48 paysans enquêtés en 2021 disposent de bovins. Il convient de préciser que plus de la moitié des propriétaires d'animaux qu'ils sont ont un cheptel qui varie entre 01 et 10 têtes, 26,36% ont un effectif variant entre 11 et 20 têtes suivis par deux gros propriétaires ayant plus de 50 têtes. Pour ceux ayant moins de 10 têtes, les bovins sont confiés à un bouvier avec ceux d'autres personnes. À partir de 11 têtes (pour la majorité), le paysan emploie spécialement un gardien qui peut joindre d'autres animaux au troupeau. Bien

qu'une part importante des enquêtés investissent dans l'élevage de bovins, il convient de signaler que tous les paysans enquêtés pratiquent l'élevage de case constitué de la volaille, les caprins, les ovins et mêmes les porcins pour ceux qui ne sont pas des musulmans.

Comme nous venons de le voir, le senoufo peut pratiquer l'élevage bovin – activité secondaire d'ailleurs – et son attitude est parfois violente quand son champ est 'touché' par les animaux même si ces derniers lui appartiennent car l'agriculture est son honneur et sa vie contrairement au peul (X. Le Roy, 1983 : 138).

2.2.2. L'élevage pour l'identité et le prestige social peul

La littérature concernant le lien entre le peul et la vache est très garnie. Des liens étroits allant jusqu'à l'attachement à la vache ont été développés par plusieurs auteurs. En effet, la vache produit l'alimentation de base des peuls : le lait. Généralement consommé quotidiennement par cette communauté, le lait accentue l'attention du peul pour la vache et en disposer un grand nombre est synonyme qu'on ne manquera jamais de se produit (le lait). Ainsi, bien que disposant suffisamment de bovins, les éleveurs peuls en vendent très peu voire pas. La faiblesse des ventes de bétail observée chez les peuls est liée au fait que la grande partie de leur revenu est tirée de la vente de lait, de volaille, des ovins et un peu moins des caprins. Les seuls cas de vente de bovin observés sont quand l'éleveur est confronté à une situation extrême et que les ventes décrites plus haut ne sont pas à mesure de résoudre le problème auquel il est confronté. Ces situations sont le dédommagement d'un agriculteur quand les dégâts sont considérables : l'urgence en cas de maladie d'un membre de la famille, l'achat d'une moto et un peu moins la scolarisation d'un enfant...

Les ventes très faibles observées chez les éleveurs peuls attestent même de l'attachement de l'éleveur à ses animaux et à la représentation même que cette communauté a de l'élevage c'est-à-dire un signe de prestige social (T. Berschenk et al. 2004 : 17). Prestige social qui se traduit par l'augmentation numérique de troupeaux et d'animaux. La rentabilité économique du troupeau n'étant reléguée qu'au second plan. Ainsi, l'accroissement d'animaux dans un contexte de réduction des pâturages cause énormément le problème de mouvement quotidien dans le département de Ferkessédougou mettant en mal les rapports entre agriculteurs et éleveurs dans cette zone.

2.3. Les peuls face aux préjugés

Un autre aspect qu'il convient de souligner et d'analyser dans le cadre de cette étude est la représentation des peuls que se font les senoufo. La compréhension et l'analyse de cette

représentation nous permettra de voir comment l'idée qu'une communauté à d'une autre peut influencer les rapports sur l'organisation de leur espace, l'accès et la gestion des différentes ressources. Elle montre également les limites de certains programmes de gestion des terroirs en Afrique Subsaharienne. En effet, l'opinion que les autochtones senoufo ont des peuls est la même. On ne discutera pas sur l'idée ou le rapport qu'un senoufo à d'un peul qui lui est proche. Mais plutôt, des idées qu'ont les senoufo des peuls. Les autochtones considèrent leurs hôtes comme des hommes à qui on ne doit faire confiance et à redouter. Ces représentations des peuls sont appuyés par certains faits les incriminant notamment les dégâts "volontaires" que leurs animaux causent souvent aux cultures. Aussi, ils sont accusés de préférer des menaces de mort à certains agriculteurs quand ceux-ci sont seuls en brousse et les interdisent de traverser leur champ. Les exigences de l'activité pastorale poussent les peuls à vivre en permanence en brousse à côté de leurs animaux ce qui les éloignent du village et les exclus des instances de décision dans diverses localités. Cette vie en brousse jette des discrédits sur l'ensemble de la communauté peule lorsque certains membres sont reconnus coupables de vol de bétail ou d'agression à main armée (phénomène de "coupeurs de routes" très récurrent dans le nord de la Côte d'Ivoire). Bien que nous n'ayons des preuves formelles, plusieurs enquêtés et villageois affirment soit avoir été victimes de menace de la part des bouviers ou même victimes de coupeurs de route, des hommes cagoulés dont l'expression et les traits physiques ressemblent à des peuls. Aussi, les bouviers sont accusés de vols d'animaux égarés ou venus s'abreuver sur un petit barrage quand ceux-ci ne sont pas accompagnés ou encore lors de leur passage à proximité d'un village. Ils vendent parfois des animaux et font croire aux propriétaires que ceux-ci sont égarés ou volés.

À cela, des contes, des mythes et des préjugés "survalorisants" ou dévalorisants les peuls rendent difficiles les relations sociales avec les senoufo. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer les préjugés faisant des peuls des hommes doués des pouvoirs surnaturels qui peuvent se transformer en vache ou pouvant disparaître avec leurs animaux, dont les femmes s'envolent pour arriver très vite à destination. Ou encore des êtres humains qui ne peuvent mourir loin de leur village d'origine. Aussi, qui font d'eux des hommes fiers de leur genre de vie et "zélés" qui ne considèrent personne qui préfèrent corrompre les autorités avec des vaches ou des sommes importantes au lieu de se rabaisser devant un senoufo et lui demander pardon pour une faute commise afin d'avoir un règlement à l'amiable. Quant aux idées dévalorisantes, elles sont liées au fait que l'origine de certains d'entre eux remonte à l'époque coloniale, mais

ils restent parfois encore vivaces : l'inefficience et l'inutilité. Les pasteurs seraient de simples cueilleurs, producteurs inefficaces, ou pire, destructeurs de la nature.

L'élevage pastoral serait « contemplatif », le pasteur un « *boomaniaque* » surtout préoccupé d'accumuler du bétail pour son prestige. Il serait peu réceptif au progrès. L'absence d'avenir : le pastoralisme serait une activité archaïque fruit de traditions dépassées, et serait appelé à disparaître avec la modernisation et la rationalisation de l'élevage. Les pasteurs seraient tolérés parce que résiduels. L'indiscipline : pour les administrateurs, les pasteurs seraient difficiles à contrôler, « vagabonds par plaisir », « en errance perpétuelle », insaisissables. Ils seraient réfractaires à l'intégration nationale, à l'impôt, à la conscription. Une concurrence incontrôlable : pour les populations sédentaires, les transhumants respecteraient mal les règles locales et les règlements, ou seraient perçus comme des envahisseurs et des concurrents (A. Toutain et al, 2013 : 21).

Que les idées ou les préjugés qu'ont les autres communautés des peuls soient « *survalorisants* » ou dévalorisants, nous devons retenir qu'ils influencent énormément leurs rapports mutuels avec l'espace et leurs rapports sociaux, rapports qui tournent dans la majeure partie des cas à l'exclusion des peuls dans le département de Ferkessédougou. Ou des rapports qui peuvent être responsables de l'animosité que manifestent de nombreux agriculteurs ivoiriens à l'encontre de la communauté peule toute entière (P. Bernadet, 1994 : 259).

3. Les projets de développement pastoral et agricole : antagonisme sur le terrain

3.1. La croissance des surfaces agricoles

Au début des années 1970, dans la foulée des politiques de développement visant à réduire les disparités régionales entre le nord et le sud, la zone des savanes a vu plusieurs programmes d'investissement dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Bien que ces programmes étaient « bien pensés » par l'État de Côte d'Ivoire dans le contexte de 1970, ces différents programmes montrent leur limite à ce jour.

En effet, les programmes agricoles visant à augmenter les revenus des paysans des zones de savane ont été financés et encadrés. Ceux que nous citerons à titre d'exemple sont le développement de la culture d'anacarde, de mangue, de développement des cultures maraîchères et du complexe sucrier de Ferkessédougou. Bien que ces différents projets soient louables au plan politique – puisque les objectifs visés étaient purement politiques car le pouvoir central ivoirien craignait une révolte des populations du nord pouvant provoquer une

sécession du pays en 2 parties – (C. Aubertin, 1983 : 46), dans la pratique, ces programmes dans une même zone géographique avec une politique de développement de l'élevage peul est difficile dans la mesure où des vastes zones seraient mobilisées pour les cannes industrielles et les cultures pérennes accapareront les terres, réduisant à leur tour les aires de parcours pour les animaux. En 2014, dans un contexte d'augmentation du cheptel local et de pression démographique, les superficies occupées par les différentes cultures sont mentionnées par le tableau 2 suivant.

Tableau 2 : Superficies des principales cultures commerciales du département de Ferkessédougou et du domaine de la SUCAF en 2014

Spécifications	Superficies en hectare
Anacarde	3 745
Mangue	2 752
Coton	23 871
SUCAF	32 895
Canne villageoise	831,3
Total	64 094,3

Source : MINAGRI, Direction régionale du Tchologo (2015), nos enquêtes, 2015, 2021.

À la lecture du tableau 1, nous constatons l'importance des superficies occupées par les cultures commerciales et le domaine de la SUCAF (ces surfaces incluent les surfaces non cultivables, l'implantation des usines, des zones habitées et les surfaces disposées pour d'éventuelles extensions) qui s'élèvent à 64 094,3 hectares en 2014. Ces surfaces sont importantes si nous ajoutons la surface totale des cultures vivrières qui était de 29 642,1 hectares ont obtient un total de 93 736,4 hectares pour un département de 3 220 Km². Cette importance des surfaces cultivées réduit inéluctablement les espaces de parcours et les mouvements du bétail dans la mesure où certains agriculteurs interdisent la traversée de leur plantation notamment d'anacarde et de mangue aux bouviers peuls. En effet, il est reproché aux bouviers de faire consommer par les animaux les fruits qui portent la noix de cajou qu'ils récupèrent ensuite des déjections pour les commercialiser. Et l'accroissement des champs à un taux de 5% par an rend problématique l'avenir de l'élevage pastoral dans le département de Ferkessédougou. Aussi, le développement des cultures pérennes (anacarde et mangue) instaure l'individualisation et le morcellement du terroir en pays senoufo. Les terres et les plantations deviennent désormais objet d'appropriation familiale (photo 1).

Photo 1 : Ferme améliorée à Togoniéré



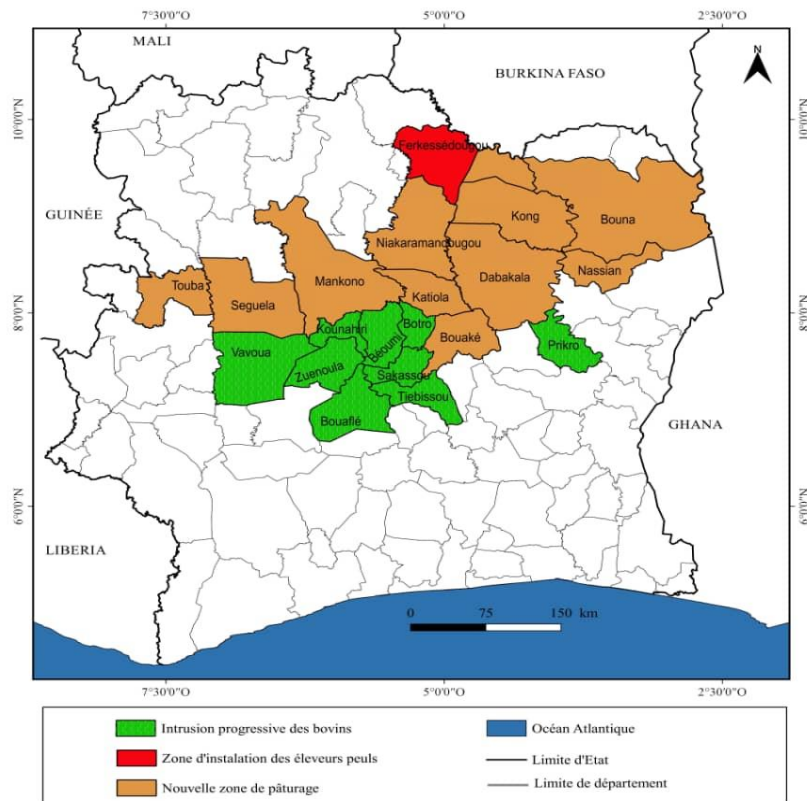
Source : Yoman, Février 2015

Dans un contexte où chaque famille dispose de BCA (bovin de culture attelée) et des bovins d'élevage ordinaire, on place le surplus de ses revenus dans l'achat des bovins, on assiste au marquage des terres par des haies ou des fils barbelés pour empêcher les éleveurs de profiter des résidus agricoles ou du fourrage dans la jachère qui devient une propriété privée. Ces stratégies des paysans sont rependues au sud du Burkina Faso (A. Gonin et B. Tallet, 2012 : 104) zone frontalière du département de Ferkessédougou où les paysans dans cette zone de pression foncière et d'augmentation du cheptel bovin adoptent ces stratégies de "privatisation" pour exclure les éleveurs peuls et les pousser à la migration. Ce phénomène bien qu'il soit ancien dans le nord de la Côte d'Ivoire devient de plus en plus important dans le département de Ferkessédougou.

3.2. Le difficile maintien des peuls dans le département de Ferkessédougou et le reflux

L'adoption de l'élevage de bovins par les senoufo dans le nord de la Côte d'Ivoire a pour effet direct l'augmentation non seulement du cheptel bovin, mais également du nombre d'éleveurs. Ainsi, les peuls accueillis ou installés n'ayant pas de droit traditionnel sur le foncier sont obligés de trouver de nouveaux espaces d'accueil. Du fait de leur maintien devenu difficile dans le département de Ferkessédougou, des mouvements descendants vers les zones sud du pays à la limite du point de contact forêt-savane. Bien que ces déplacements et ces nouvelles formes de "sédentarisation spontanée" soient encore récents, ils prennent de l'ampleur dans le département. Ainsi, 76.31 % des éleveurs peuls enquêtés affirment avoir des animaux dans les régions sud du département notamment à Tafiré, Dabakala, Katiola, Bouaké, vers le Sud-est du département c'est-à-dire Touba, Seguéla et Mankono et vers l'Est plus particulièrement à Bouna carte 3.

Carte 3 : Localisation des troupeaux des éleveurs enquêtés dans le département de Ferkessédougou



Source: BNETD, 2014

Conception et réalisation: N.K.M. YOMAN, 2023

Comme le montre la carte 3, la carte pastorale de Ferkessédougou à l'image de celle de la Côte d'Ivoire est en recomposition. L'émiettement des pâturages, leur emboîtement et la charge importante des troupeaux créent régulièrement des conflits qui sont parfois violents dans le département de Ferkessédougou. Les éleveurs peuls sont obligés de reprendre de nouveaux mouvements vers le sud du pays à la limite de la zone de savane. Ces nouvelles "zones pastorales" qui dans le passé se prêtaient mal à l'élevage bovin du fait de l'abondance de la mouche tsé-tsé, sont considérées aujourd'hui par les éleveurs comme aptes. En effet, au début des années 2000, ces zones regroupaient 18,74 % de l'effectif national de bovins, 4,2 % pour les "zones d'intrusion" pendant que le nord du pays (la zone soudanaise) comptait 70,35 % du cheptel bovin du pays. Cette cartographie a changé ces dernières années, car les défrichements et la progression du front pionnier de l'économie de plantation cumulés au métissage des animaux par des races trypanotolérantes réduisent les risques d'infestation par les glossines et de perte d'animaux. Comme l'a constaté J. Boutrais (1992 : 119) qui estime que pour que les savanes boisées permettent l'activité pastorale, il faut l'activité des

agriculteurs qui abattent les forêts claires et brûlent pour la mise en culture aèrent suffisamment la végétation et l'assainit au profit des éleveurs. Ainsi, les feux réguliers rendent ces zones exemptes des mouches tsé-tsé. À long terme et de façon involontaire, les agriculteurs de la zone préforestière aménagent les savanes pour le bétail, en détruisant les ligneux. Les éleveurs répartissent ainsi leurs animaux en deux ou trois troupeaux voire plus pour réduire les pertes et les mettent au compte de leurs enfants qui par la suite, vont progressivement s'installer dans ces nouvelles zones. Des aménagements préalables à l'accueil et l'installation des pasteurs étant absents, les animaux, dans leurs mouvements quotidiens de circuit qui vont des pâturages aux points d'eau, créent de nombreux dégâts aux cultures. À cela, il convient de souligner les réactions parfois violentes des communautés autochtones vis-à-vis des peuls car n'étant pas préparées à l'accueil et à l'arrivée de ces nouveaux migrants (N. K. M. Yoman et al., 2019 :169). Des conflits latents d'abord entre agriculteurs et éleveurs se transforment peu à peu et peuvent devenir des conflits intercommunautaires comme le cas du département de Bouna à l'Est du département de Ferkessédougou en mars 2015. Ce conflit très médiatisé en Côte d'Ivoire qui a opposé les communautés d'éleveurs peuls aux agriculteurs lobi a fait officiellement 19 morts, 53 blessés et 2 680 blessés.

Conclusion

À l'indépendance, plusieurs programmes de gestion des terroirs ont été exécutés en Côte d'Ivoire. Bien que ces programmes soient "bien pensés", la non prise en compte de certains paramètres notamment sociologiques ont rendu leurs résultats mitigés. Très souvent, la rentabilité économique et les objectifs politiques à but électoraliste ont été privilégiés par rapport au bien-être social des populations ou communautés bénéficiaires : l'approche concertée étant mise de côté ou se limitant sur "papier" pour convaincre les bailleurs. Dans le cadre des petits barrages pastoraux, l'urgence climatique et le maintien de la stabilité politique ont eu raison de l'intégration des communautés peules dans les villages d'accueil au point où environ un siècle après le projet, les conflits entre agriculteurs et éleveurs demeurent, ils sont de plus en plus violents et deviennent la réalité de toutes les régions savaniques de la Côte d'Ivoire. Pourtant, l'objectif initial de ce projet de sédentarisation des pasteurs peuls dans le nord de la Côte d'Ivoire était de mettre fin aux conflits opposant agriculteurs et éleveurs dans le nord de la Côte d'Ivoire en sédentarisant ces derniers. Ces conflits ne se limitent plus à la partie septentrionale du pays, le centre autre fois épargné, est de plus en plus touché par ces violences.

Références bibliographiques

AUBERTIN Catherine., 1983, « Histoire et création d'une région « sous développée » : le Nord « ivoirien », *Cahier O.R.S.T.O.M., série Sciences Humaines*, vol. XIX, n°1, Ed. ORSTOM, Paris p.23-57.

BERNARDET Philippe, 1994, « Éleveurs et agriculteurs en Côte d'Ivoire : spécialisation et complémentarité » *Cahier des Sciences Humaines* Ed. ORSTOM Paris pp 237 – 238.

BIERSCHENK Thomas, FORSTER Reiner, 2004, *L'organisation sociale des Peuls dans l'est de l'Atacora (République du Bénin, communes de Kouandé, Péhonco et Kérou)*, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, Forum 6, D-55099 Mainz, Germany, 94 p.

BOUTRAIS Jean, 1992, « L'élevage en Afrique tropicale : une activité dégradante ? », *Afrique Contemporaine* N°161, Paris, p.109-125

COULIBALY Sinali., 1974. « Un exemple de développement volontariste dans la région de Korhogo (Côte d'Ivoire) », *Bulletin de l'Association des géographes français*, N° 415-416, Paris, p.117-131, www.persee.fr/doc/bagf

Diallo Youssouf, 1995, « Les Peuls, les Sénoufo et l'État au nord de la Côte d'Ivoire. Problèmes fonciers et gestion du pastoralisme. », In *Bulletin de l'APAD* 1995, URL : <http://journals.openedition.org/apad/1131> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.1131>

GONIN Alexis, TALLET Bernard, 2012. « Quel avenir pour l'élevage dans le bassin cotonnier de L'ouest du Burkina Faso ? Dynamiques agro-pastorales et recompositions territoriales », *Presse de Sciences Po* N° 60, p.95-110, <https://www.cairn.info/revueautrepart-2012-1-page-95.htm>

KINTZ Danièle., 1982, « Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des peuls », *Enjeux fonciers en Afrique noire* éd KARTHALA, Paris, p.212-217.

KORBÉOGO Gabin, 2016, « Variabilité socio-écologique, crise du pastoralisme et résilience des Peuls pasteurs du Gourma rural (Burkina Faso) », *VertigO, La revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(1), <https://id.erudit.org/iderudit/1037593ar>

LE GUEN T., 2004, « Le développement agricole et pastoral au nord de la Côte d'Ivoire : problème de coexistence » in *cahiers d'Outre-mer*, Bordeaux, p.259-288.

LE ROY Xavier, 1983, *L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière senoufo, le cas de Karakoro*, Ed. ORSTOM, Paris, 208 p.

LEMAIRE Marianne, 2005, « Portrait du sénoufo en travailleur, Les Sénoufo dans l'imaginaire colonial et postcolonial », *Miroirs Identitaires*, N°2, <http://alor.univmontp3.fr/cerce/revue.htm>, 30 p.

M'BRAH Kouakou Désiré, 2014, *Histoire des Senoufo Niarafolo Ferkessédougou – Côte d'Ivoire*, Ed. L'Harmattan, Paris, 206 p.

SAWADOGO Pegdwendé Sawadogo, 2020, « L'approche qualitative et ses principales stratégies », *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*, n p.

TOUTAIN Bernard, MARTY André, BOURGEOT André, ICKOWICZ Alexandre et LHOSTE Philippe, 2012, *Pastoralisme en zone sèche. Le cas de l'Afrique subsaharienne. Les dossiers thématiques du CSFD*, N°9, CSFD/Agropolis International, Montpellier, France, 60 p.

YANA Simon David, 1993, « Un essai de triangulation méthodologique : La recherche sur les relations entre la fécondité, la famille et l'urbanisation chez les Bamiléké et les Bèti (Cameroun) », *Bulletin de l'APAD*, 6, 1-6, <https://doi.org/10.4000/apad.2543>

YOMAN Michael Koffi N'goh, KOUAME Eric Paul Dhédé, DJAKO Arsène, 2019, « Les contraintes du pastoralisme dans le département de Béoumi (Centre de la Côte d'Ivoire) » *Ahoho* N° 22, Lomé, p.163-171.